



Département de la SEINE-MARITIME
Arrondissement de ROUEN

Ville de BONSECOURS

Décision n°37/23 du 04/09/2023

Objet : Tarifs - Révision des tarifs de l'école de musique 2023/2024

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération n° 2020.10 du 24 juin 2020 portant délégation du Conseil Municipal au Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il y a lieu de réviser les tarifs de l'école de musique,

DÉCIDE

Article 1 : de fixer les tarifs de l'école de musique conformément au tableau ci-dessous, à compter du 4 septembre 2023 :

Activités	BONSECOURS					EXTERIEUR	
	Enfants jusqu'à 18 ans ou étudiant (jusqu'à 25 ans)				Adulte	Enfant (jusqu'à 18 ans)	Adulte
	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D			
Ateliers collectifs	86,31 €	95,87 €	105,53 €	113,93 €	194,78 €	174,83 €	268,49 €
Supplément atelier pour les instrumentistes (1/3 du tarif)	28,77 €	31,92 €	35,18 €	38,33 €	65,10 €	58,59 €	89,46 €
Formation musicale	117,18 €	131,04 €	144,90 €	157,50 €		230,16 €	
Éveil musical/ jardin musical	71,40 €	77,81 €	86,31 €	92,40 €		148,05 €	
Instrument 1/2h	245,18 €	273,84 €	303,66 €	331,28 €	578,66 €	465,68 €	758,73 €
Instrument 3/4h	346,29 €	389,03 €	430,50 €	475,13 €	849,45 €	641,55 €	1088,12 €
Chant 1/2h	229,11 €	257,88 €	287,70 €	315,00 €	335,69 €	423,15 €	498,75 €
Formation musicale + instrument 1/2h	332,43 €	374,01 €	415,59 €	458,33 €		619,19 €	
Formation musicale + instrument 3/4h	394,28 €	445,41 €	494,55 €	544,43 €		727,86 €	
Location d'instrument	165,17 €	182,18 €	198,14 €	216,30 €	216,30 €	319,73 €	319,73 €

Article 2 : d'appliquer les réductions de tarifs suivantes (par tranche et hors extérieurs) :

- 90 % pour 2 inscrits dans le même foyer fiscal,
- 80 % pour 3 inscrits dans le même foyer fiscal,
- 70 % pour 4 inscrits et plus dans le même foyer fiscal.

Article 3 : Les services sont chargés de l'application de la présente décision qui sera publiée et transmise en forme légale.

Fait à Bonsecours, le 4 septembre 2023.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217601038-20230904-37-23-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/09/2023

Laurent GRELAUD

Maire de BONSECOURS